RECOMMANDATION R 408

Utiliser des échafaudages de pied

N° habilitation INRS : 1508240/2021/EchafaudageP-01/O/01

Echafaudages

Objectifs :

- Se situer et être acteur de la prévention des risques.
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

Public concerné:

Toute personne de l'entreprise ayant à travailler sur un échafaudage de pied.

Pré requis :

Aucun.

Encadrement - formateur - testeur :

Formateur pour adulte expérimenté et professionnel du BTP, reconnu comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

Moyens matériel à fournir par les participants :

Équipements de protection Individuels (chaussures de sécurité, gants, casque de sécurité).

Lieu, durée, dates, tarifs, horaires :

- Lieu : Inter entreprises
- Nombre de stagiaires par session : min: 3 - Max: 10
- Durée : 0.5 jour, soit 3h30 : 1/3 théorie et 2/3 pratique.
- Dates, tarifs, horaires : nous contacter / informations (planning, tarifs) sur : https://www.a2prevention.com.

Accessibilité Personnes en Situation de Handicap :

Nos formations sont accessibles sous conditions. Merci de nous consulter au préalable pour vérifier si certains aménagements sont nécessaires.

Conditions générales de vente :

Communiquées avec la convention.

Contacts / renseignements
Tel : 05 59 64 04 42
formation@a2prevention.com

Méthodes pédagogiques :

Alternance de cours théoriques (présentiel) et d'ateliers pratiques.
Démonstration et mise en situation des stagiaires sur la plateforme pédagogique (Utilisation de matériel MDS marque NF).
Bilan et évaluation individualisée.

Moyens pédagogiques :

PC et vidéoprojecteur, ressources multimédia et paperboard.
Notices fabricants, divers documents pour l'enseignement théorique.
Plateforme pédagogique équipée d'échafaudages de pied certifiés NF.

Évaluation pédagogique :

Evaluation des connaissances (QCM) et évaluation pratique avec mises en situation sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages.

Évaluation de l'action de formation :

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Mode de validation / Sanction :

Attestation de compétence formation/ certificat de réalisation.
Délivrance d'une attestation de compétence professionnelle par l'employeur au vu de l'attestation de compétence formation.

Validité/ Suite de parcours :

Préconisation : 5 ans. Pas de périodicité de renouvellement fixée par la R408, déterminée par chaque employeur au vu de l'évolution du matériel et de l'expérience pratique du stagiaire.

RECOMMANDATION R 408

Utiliser des échafaudages de pied

N° habilitation INRS : 1508240/2021/EchafaudageP-01/O/01

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le déroulement de la formation alterne les parties théoriques et pratiques.

Se situer et être acteur de la prévention des risques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques
    - Signaler les situations dangereuses.
    - Communiquer - rendre compte.

Utiliser un échafaudage de pied en sécurité :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

Evaluation pédagogique:

- Evaluation des connaissances : QCM
- Evaluation des savoirs-faires tout au long de la formation par des mises en situation pratiques sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages de pied.

Passerelles :
Non concerné

Débouchés professionnels :
Secteur BTP, industries, collectivités, … dans les métiers en lien avec l'utilisation des échafaudages de pied.

Équivalences :
Non concerné

Références réglementaires :
R408 - Recommandation de la CNAMTS

Répertoire spécifique : non concerné.

Version décembre 2021

A2 PREVENTION – 79 Avenue du 1er mai – 40220 TARNOS Tél : 05.59.64.04.42
e-mail : formation@a2prevention.com - site internet : www.a2prevention.com
N° Déclaration d'Activité : 72 40 00800 40 – N° SIRET : 499 112 613 00041 – APE : 8559 A